

Banque islamique

Les premiers guichets dans 6 mois

• 17 demandes d'agrément déposées à BAM

• 5 banques marocaines dans la course

BMCE, AWB, BCP, CIH... 17 établissements financiers viennent de déposer leur demande d'agrément de banque participative. Cinq banques marocaines sont dans la course. Le deadline de dépôt des demandes était, rappelons-le, fixé au 16 novembre dernier. Théoriquement, le Maroc devrait délivrer les premières licences durant le premier semestre 2016. C'est ce qu'avait annoncé le gouverneur de Bank Al-Maghrib.

Au plus tard, vers le mois d'avril prochain, les toutes premières institutions islamiques devront accueillir leur clientèle. Si le déploiement de ce réseau a accusé plusieurs mois de retard, c'est parce que «les autorités ont voulu développer un modèle spécifique au Maroc», explique

Taib Aisse, consultant et expert en finance participative. Selon le président du cabinet d'audit Aisse, «des autorités ont préparé les conditions qui permettraient de créer des synergies avec la finance conventionnelle existante». En effet, le modèle développé a respecté ces conditions puisqu'il présente la finance participative comme un complément de la finance conventionnelle et un

La Banque centrale a aussi plaidé pour une uniformisation de l'approche entre les pays ayant recours à la finance islamique. Sur ce registre, un conseil suprême d'érudits (Charia Board) a été mis en place au Maroc. Il sera la seule instance habilitée à émettre des décrets religieux sur les produits financiers. En revanche, chaque future banque islamique pourra avoir son propre comité,

avaient toujours perçu la finance islamique comme un cheval de Troie des islamistes, pour pénétrer le système économique et financier, voire renforcer leur crédibilité». Mais aujourd'hui que les relations «se sont pacifiées, cet argumentaire n'est plus d'actualité», signale Lahlou, qui est aussi patron d'entreprise. Lahlou tient à rappeler une perception révolue du microcosme de la finance au Maroc, selon laquelle «l'entrée de banques étrangères, qui plus est sont originaires du Moyen-Orient, est synonyme de pertes de parts de marché, voire de dévoiement de la culture locale. D'où la muraille érigée pendant longtemps entre la religion et les affaires». Mais dès que les mentalités ont commencé à changer, l'on a pris conscience que «la banque islamique, nous pouvions la faire home-made», précise Lahlou. Selon l'enquête Thomson Reuters, «79% des Marocains particuliers souhaitent avoir recours aux produits financiers islamiques».

A. R.



Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com

4 à 5% de part de marché!

CERTES, le Maroc est parmi les derniers marchés à rejoindre le peloton de la finance participative, mais il profitera de ce retard pour tirer des enseignements des erreurs des autres et adopter les bonnes pratiques de cette industrie naissante qui ont montré leurs preuves partout ailleurs. Selon les experts, «l'ouverture du marché marocain à la banque participative aboutira à une configuration de l'ordre de 4 à 5% de part de marché, à l'instar de la Turquie (4,3%) ou encore l'Egypte (4,9%)».

moteur de bancarisation additionnelle de l'économie nationale. Abdellatif Jouahri, wali de Bank Al-Maghrib, avait expliqué que le Royaume souhaitait développer le secteur de telle sorte qu'il réponde aux préoccupations des consommateurs par rapport à l'authenticité de l'approche islamique tout en limitant sa complexité.

mais devra annuellement rendre compte de ses activités. Pour l'universitaire Abderrahmane Lahlou, qui vient de publier un livre sur «l'économie et finance en islam» (voir aussi interview ci-contre), il y avait une sorte d'appréhension et des amalgames au préalable. «Les autorités monétaires, appuyées par des membres du gouvernement,